

Mme/Mr

[adresse postale]

[téléphone]

[courriel]

A, le .../.../.....

Mme/M. Le Maire de [nom de la commune]

[adresse postale]

Objet : Dépôt illégal de déchets au lieu-dit de à [nom de la commune]

Madame, Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'existence d'un dépôt illégal de déchets situé sur le territoire de la commune de, au lieu-dit

Ce site, comme vous le montrent les photos ci-jointes, comporte des amoncellements de déchets hétéroclites [liste des déchets]. Ce site est situé gravement impactant pour l'environnement :

- au niveau du paysage, ...
- au niveau du voisinage, ...
- au niveau de la pollution des eaux ...

J'attire votre attention sur le fait que vous pouvez intervenir afin de prévenir et de résorber cette atteinte à notre environnement :

1. En tant que garant de l'ordre public, vous pouvez prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la sécurité et la salubrité publiques (article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales). À ce titre également, en cas de péril imminent, et seulement dans ce cas, le maire peut faire usage de ses pouvoirs de police générale pour ordonner des mesures d'élimination des déchets (article L. 2212-4 du CGCT).
2. En vertu de l'art. L. 541-3 du code de l'environnement, vous pouvez mettre en demeure le responsable de procéder aux travaux d'enlèvement. En cas de refus de la part de l'intéressé, vous pouvez faire exécuter d'office les travaux aux frais du responsable. Il vous est même possible d'obliger le responsable à consigner entre les mains d'un comptable public une somme correspondant au montant des travaux qui sera restituée au fur et à mesure de l'exécution des travaux. En outre, en matière de dépôt sauvage, l'inaction du maire est une faute de nature à engager la responsabilité de la commune (Conseil d'État, 28 octobre 1977, Commune de Merfy).
3. Vous êtes aussi chargé de faire respecter le règlement sanitaire départemental qui fixe en application du Code de la Santé Publique certaines prescriptions liées à la gestion des déchets ménagers ou assimilés.

Pour avoir plus d'informations, nous vous conseillons la lecture :

- du Guide relatif à la lutte contre les abandons de dépôts illégaux de déchets du Ministère de la transition écologique de décembre 2020 ;
- de notre fiche sentinelle de l'eau sur le sujet ;

Je souhaiterais être tenu informé·e des suites que vous ne manquerez pas de donner à cette affaire.

Confiant en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, nous vous prions de croire, Madame la Maire/Monsieur le Maire, en l'expression de notre sincère considération.

[Signature]

Pièces jointes :

- Carte de localisation
- Photos

Copie à :

- [telle administration]
- Eau & Rivières de Bretagne